

RESPIRE-T-ON MIEUX EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ?

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, l'observatoire régional de la surveillance de la qualité de l'air, a évalué l'impact des premières journées de confinement mises en place dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19 et des directives sanitaires imposées par le Gouvernement.



Pour limiter la propagation du virus COVID-19, des mesures de confinement ont été mises en place par les autorités depuis le mardi 17 mars 2020 midi. Ces directives ont conduit à une diminution importante du trafic routier et à une baisse significative des activités économiques. L'observatoire Atmo Auvergne-Rhône-Alpes constate une très nette diminution des concentrations d'oxydes d'azote, principalement émis par les transports. Cette baisse s'amplifie depuis le début des mesures de confinement et peut atteindre certains jours -70 % en milieu urbain. Ces données sonnent telles une bonne nouvelle pour les résidents des grandes agglomérations et démontrent l'efficacité potentielle des mesures de restriction de circulation (Zones de Faibles Émissions ZFE, vignettes CRIT'AIR) si elles étaient assidument suivies par la population. Toutefois, cette amélioration ne concerne pas

les particules dont la source d'émission principale est le chauffage, à laquelle viennent s'ajouter en ce moment les activités agricoles et les imports d'autres territoires parfois lointains.

Des niveaux de pollution aux abords des voiries en nette diminution depuis deux semaines

La comparaison des concentrations de dioxyde d'azote (NO_2), polluant majoritairement émis par le trafic routier, de la seconde quinzaine de mars 2020 avec celles des mois de mars des 5 années précédentes, met en évidence **une baisse considérable et sans ambiguïté, qui s'amplifie à compter de la deuxième semaine de confinement.**

Cette baisse est générale, sur l'ensemble du territoire, mais d'autant plus marquée lorsqu'on se situe près des voiries. **Cette diminution peut atteindre certains jours 80% en proximité routière, 70% en milieu urbain sous influences multiples.**

Ce constat est en cohérence avec l'origine principale des oxydes d'azote, à savoir le trafic routier, qui enregistre une diminution très spectaculaire de ses émissions, de l'ordre de 90% pour les véhicules légers.

Le dioxyde d'azote est un polluant à impact sanitaire avéré et qui vaut à la France une situation de contentieux en raison du non-respect de la norme en air ambiant, notamment dans plusieurs territoires de notre région. Sa diminution est un enjeu majeur pour améliorer durablement la qualité de l'air.

Cartographie du maximum horaire en dioxyde d'azote pour le mercredi 11 mars (à gauche) et le vendredi 20 mars (au milieu) - Ecart en $\mu\text{g}/\text{m}^3$ entre ces deux journées (à droite) - Zones PPA

Zone PPA de l'agglomération de Lyon

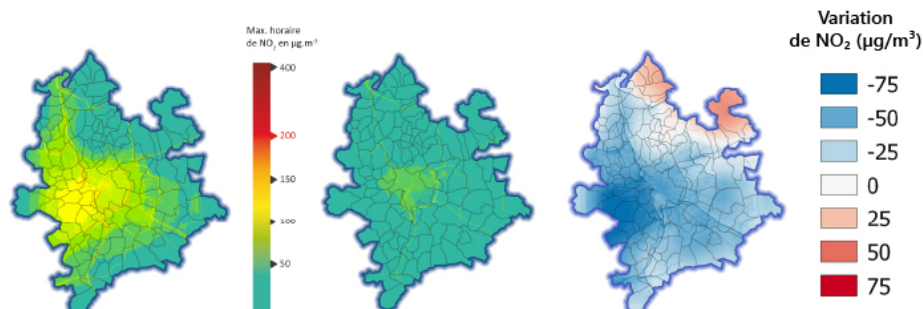


Illustration cartographique de l'écart entre deux journées équivalentes d'un point de vue météorologique, avant (**le mercredi 11 mars**) et pendant le confinement (**le vendredi 20 mars**) pour les concentrations de dioxyde d'azote dans l'agglomération de Lyon (zone Plan de Protection de l'Atmosphère).

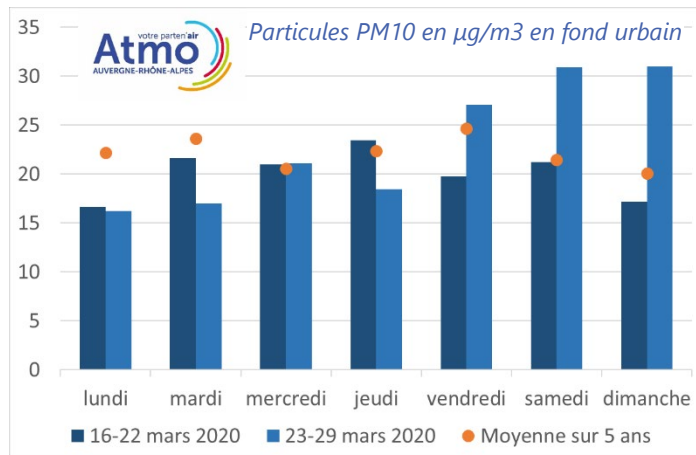
Des sources de pollution variées qui expliquent des disparités selon le polluant considéré

Les concentrations de **particules PM10 et PM2.5** affichent des niveaux contrastant moins avec les « normales ». Atmo Auvergne-Rhône-Alpes observe **une baisse des concentrations de particules fines et très fines en bordure des voiries, de l'ordre de 10% en moyenne.**

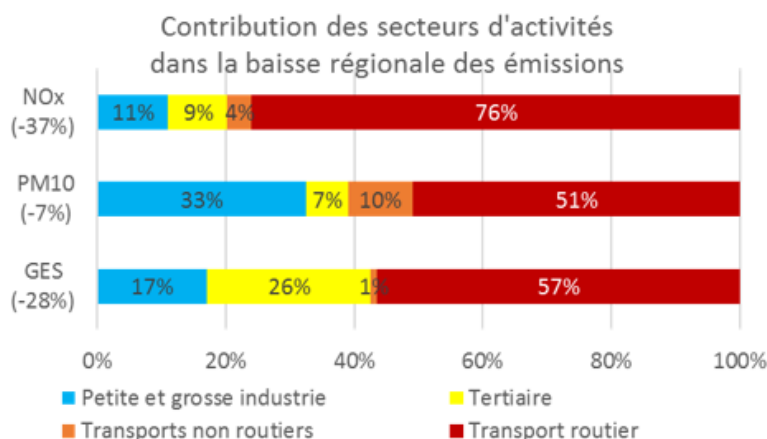
En revanche, **la tendance est beaucoup plus difficile à établir pour les particules fines en milieu urbain sous influences multiples.** Pour quelques journées, une baisse peut se faire ressentir, mais sur l'ensemble des deux semaines, on observe plutôt une progression.

Cela s'explique notamment par le fait que les particules proviennent de multiples sources : **trafic routier, activités économiques, chauffage, pratiques agricoles** (notamment épandages d'engrais), **brûlage de végétaux à l'air libre ou de paraffine** pour protéger vignes et vergers du gel, et enfin **imports de particules désertiques ou d'autres régions.**

Le trafic routier est la principale source d'émission d'oxydes d'azote. En revanche, il contribue dans une moindre mesure aux émissions de particules (et de CO₂). Aussi, cela explique que les baisses spectaculaires de concentrations mesurées ces derniers jours pour des oxydes d'azote ne se retrouvent pas dans l'évolution des particules.



- Les émissions des oxydes d'azote (NOx), principalement par le trafic routier, diminuent globalement de 37% grâce à une division moyenne comprise entre 3 et 4 du trafic routier.
- Les émissions de particules fines (PM10) ne diminuent qu'à proximité des axes de circulation et des émetteurs industriels en baisse d'activité, alors qu'elles augmentent sur les zones résidentielles (le chauffage étant la source principale au regard des températures qui ont nettement baissé à la fin du mois de mars).



Une résilience proactive

La situation actuelle indique clairement qu'il est possible d'améliorer significativement la qualité de l'air si l'on parvient à une mobilisation massive de la population. Cependant, les résultats des mesures de qualité de l'air montrent aussi la diversité des sources et des polluants. Il faut donc poursuivre la mobilisation et agir sur différents fronts à la fois (chauffage, agriculture, transport, industrie) et pas seulement agir sur la mobilité. C'est donc un enseignement pour Atmo Auvergne-Rhône-Alpes qui souhaite le partager et ainsi pousser chacun, individu ou acteur public, à prendre ses responsabilités pour glisser vers des modes de vie plus durables. C'est à cette condition qu'une amélioration continue de la qualité de l'air pourra être appréciée.

À PROPOS D'ATMO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes est l'observatoire agréé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes. L'observatoire s'engage depuis plusieurs années dans la modernisation de son approche de l'observation environnementale avec une stratégie d'avenir : "Augmenter" l'observation de la qualité de l'air au-delà des connaissances expertes par participation de tous les acteurs de la société : citoyens, institutions, entreprises et territoires.

Contacts presse : Agence Comadequat
Léa Villot - Marion Mellier
l.villot@comadequat.fr
06 20 56 65 16